

VII. Documents CERFA

A ce dossier CNPN sont intégrés les formulaires CERFA suivants (voir ci-après) :

- N° 13617*01 : Demande de dérogation pour la coupe, cueillette, arrachage ou enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées.
- N° 13614*01 : Demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées.
- N° 13616*01 : Demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction ou la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées.

N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*

LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **SAS CORSE PREFA**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Monsieur Roch LEANDRI, Dirigeant**

Adresse : ZI Travalettu BP 13

Commune : PROPRIANO

Code postal : 21100

Nature des activités : **Carrière**

Qualification : **Le bureau d'études Biotope a assisté le maître d'ouvrage dans la réalisation de ce dossier de dérogation. Il est spécialisé dans l'expertise et la gestion des milieux naturels.**

Nom scientifique	Quantité (1)	Description (2)

Nom commun		
B1 – <i>Charybdis undulata</i>	11 pieds	L'emprise du projet détruira un secteur où 11 pieds d'Urginée à feuilles ondulées ont été observés en 2016 (avant que la zone ne subisse un incendie durant l'été 2017).
Urginée à feuilles ondulées		

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Voir Partie 1 du dossier de dérogation : Description et justification du projet

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : **de 2019 à 2049 (exploitation de la carrière sur 30 ans)**

ou la date : pour la mesure MA5 (cf. ci-dessous) : avant les travaux

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place

avec réimplantation différé

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Voir Partie 7, chapitre du dossier de dérogation : Mesure MA05 – Récolte, semis et transplantation de l'Urginée à feuilles ondulées (expérimental)

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques

Voir Partie 7, chapitre du dossier de dérogation : Mesure MA05 – Récolte, semis et transplantation de l'Urginée à feuilles ondulées (expérimental)

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale cf. **Voir Partie 3, chapitre IX du dossier de dérogation : équipe et formation des intervenants Biotope. Pour le CBNC, il s'agit d'experts spécialisés dans leur domaine**

Formation continue en biologie végétale **Non définie**.....

Autre formation **Non définie**.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Corse**.....

Départements : **Corse-du-Sud**.....

Cantons : **Sartenais-Valinco**.....

Communes : **Fozzano, Sainte-Lucie-de-Tallano**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

- Achat et mise en gestion sur 30 ans de 49 ha de parcelles sur les sites d'étude de Fozzano & Sainte-Lucie-de-Tallano. Les habitats naturels (falaises, suberaie, oliveraie, maquis) sont favorables au développement et à la préservation des espèces qui fait l'objet de cette demande de dérogation.

- Récolte, semis et transplantation de l'Urginée à feuilles ondulées (expérimental)

Cf. dossier de demande de dérogation, partie 5, Chapitre XIX : Mesures de réduction
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXIX : Mesures compensatoires
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXX : Mesures d'accompagnement

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Néant.....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Une structure spécialisée en écologie sera mandatée par la maîtrise d'ouvrage pour réaliser un suivi de l'évolution du site, des habitats naturels et des populations (effectifs état de conservation, dynamique) et un suivi de la mise en œuvre des mesures de gestion. Il pourra s'agir de structure adaptée choisie pour les suivis (BE, associations, conservatoires...)
Le CBNC sera partenaire pour la bancarisation des graines d'Urginée et pour les tests de germination prévus.
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXX : Mesures d'accompagnement

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Propriano* le *18 décembre 2018*

Signature, Nom, Fonction
LEANDRI ROCH le Président

SARL CORSE PREFA
ZI Traiavettu - BP 118 - 20110 Propriano
Tél. 04.95.76.39.47 - Fax 04.95.74.01.35
SIRET 425 281 829 00026





13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SAS CORSE PREFA	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Roch LEANDRI, Dirigeant	
Adresse :	ZI Travalettu BP 13
Commune :	PROPRIANO
Code postal :	21100
Nature des activités :	Carrière

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom commun Nom scientifique	Description (1)
AMPHIBIENS	
Discoglosse sarde <i>Discoglossus sardus</i>	Altération ou destruction d'habitat de reproduction (quelques m ²) et d'hivernage de l'espèce (1,8 ha)
REPTILES	
Lézard tyrrhénien <i>Podarcis tiliguerta</i>	Altération ou destruction d'habitats favorables à l'espèce (9,6 ha)
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	Altération ou destruction d'habitats favorables à l'espèce (9,6 ha)
Tortue d'Hermann <i>Testudo hermanni</i>	Altération ou destruction de 2,4 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (suberaie et oliveraie en déprise agricole)
Phyllodactyle d'Europe <i>Euleptes europaea</i>	Altération ou destruction de 4,8 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (blocs rocheux dispersés dans une végétation de maquis)
CHIROPTÈRES	



Barbastelle d'Europe	Altération d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (dérangement : Perturbation sonores) ; Altération ou destruction d'environ 9 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce
<i>Barbastella barbastellus</i>	
Murin à oreilles échancrées	
<i>Myotis emarginatus</i>	
Pipistrelle soprane (pygmée)	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	
Pipistrelle commune	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	
Pipistrelle de Kuhl	
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	
Grand rhinolophe	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	
Oreillard gris	
<i>Plecotus austriacus</i>	
Molosse de Cestoni	
<i>Tadarida teniotis</i>	
OISEAUX	
Bruant zizi	Altération ou destruction de 2,6 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones ouvertes et bosquet)
<i>Emberiza cirulus</i>	
Chardonneret élégant	Altération ou destruction de 5,5 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements lâches et bosquets)
<i>Carduelis carduelis</i>	
Coucou gris	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements)
<i>Cuculus canorus</i>	
Épervier d'Europe	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements)
<i>Accipiter nisus</i>	
Fauvette à tête noire	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Sylvia atricapilla</i>	
Fauvette mélanocéphale	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (maquis et boisements lâches)
<i>Sylvia melanocephala</i>	
Fauvette passerinette	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (maquis et boisements lâches)
<i>Sylvia cantillans</i>	
Gobemouche gris	Altération ou destruction de 5,5 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements lâches et bosquets)
<i>Muscicapa striata</i>	
Hirondelle de rochers	Altération ou destruction de 0,1 ha d'habitats de reproduction, de repos de l'espèce (falaises)
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	

Mésange bleue	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Parus caeruleus</i>	
Mésange charbonnière	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Parus major</i>	
Petit-duc scops	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements)
<i>Otus scops</i>	
Pic épeiche	Altération ou destruction de 7,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements)
<i>Dendrocopos major</i>	
Pinson des arbres	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Fringilla coelebs</i>	
Roitelet à triple bandeau	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Regulus ignicapilla</i>	
Rougegorge familier	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Erithacus rubecula</i>	
Serin cini	Altération ou destruction de 5,5 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements lâches et bosquets)
<i>Serinus serinus</i>	
Troglodyte mignon	Altération ou destruction de 8,7 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements et maquis)
<i>Troglodytes troglodytes</i>	
Verdier d'Europe	Altération ou destruction de 5,5 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (boisements lâches et bosquets)
<i>Carduelis chloris</i>	
Monticole bleu	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de reproduction, de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Monticola solitarius</i>	
Aigle royal	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Aquila chrysaetos</i>	
Buse variable	Altération ou destruction d'environ 9 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce
<i>Buteo buteo</i>	
Venturon corse	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Carduelis corsicana</i>	
Grand corbeau	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Corvus corax</i>	
Faucon pèlerin	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Falco peregrinus</i>	
Faucon crécerelle	Altération ou destruction d'environ 9 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce
<i>Falco tinnunculus</i>	
Pie-grièche écorcheur	Altération d'habitats de repos et/ou d'alimentation de

<i>Lanius collurio</i>	l'espèce (dérangement : Perturbation sonores, visuelles)
Milan royal	Altération ou destruction d'environ 9 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce
<i>Milvus milvus</i>	
Pouillot véloce	Altération d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (dérangement : Perturbation sonores, visuelles)
<i>Phylloscopus collybita</i>	
Chocard à bec jaune	Altération ou destruction de 4,1 ha d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (zones rocheuses)
<i>Pyrhocorax graculus</i>	
Fauvette sarde	Altération d'habitats de repos et/ou d'alimentation de l'espèce (dérangement : Perturbation sonores, visuelles)
<i>Sylvia sarda</i>	
INSECTES	
Porte-queue de Corse	Altération ou destruction de 9,6 ha d'habitats de reproduction de l'espèce (plante-hôte disséminée sur l'ensemble du site)
<i>Papilio hospiton</i>	

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *	
Protection de la faune ou de la flore	Prévention de dommages aux forêts
Sauvetage de spécimens	Prévention de dommages aux eaux
Conservation des habitats	Prévention de dommages à la propriété
Etude écologique	Protection de la santé publique
Etude scientifique autre	Protection de la sécurité publique
Prévention de dommages à l'élevage	Motif d'intérêt public majeur <input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	Détention en petites quantités
Prévention de dommages aux cultures	Autres
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :	
Voir Partie 1 du dossier de dérogation : Description et justification du projet	

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *	
Destruction <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : terrassement, défrichement
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 5, chapitre XX : Réévaluation des impacts après mesures.	
Altération <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Perturbation sonores, visuelles et poussières en phase travaux et exploitation
Dégradation	Préciser :
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 5, chapitre XX : Réévaluation des impacts après	

mesures.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Non définie.....
Formation continue en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Non définie.....
Autre formation	<input checked="" type="checkbox"/>	Non définie.....

cf. Voir Partie 3, chapitre IX du dossier de dérogation : équipe et formation des intervenants Biotope.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : de 2019 à 2049 (travaux et exploitation de la carrière sur 30 ans)
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Corse.....

Départements : Corse-du-Sud.....

Cantons : Sartonais-Valinco.....

Communes : Fozzano, Sainte-Lucie-de-Tallano

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Cf. dossier de demande de dérogation, partie 5, Chapitre XIX.3 : Mesures de réduction



Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXIX : Mesures compensatoires

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu)
néant:.....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Une structure spécialisée en écologie sera mandatée par la maîtrise d'ouvrage pour réaliser un suivi de la mise en œuvre des mesures, ainsi qu'un suivi de la recolonisation des milieux par les espèces impactées. Il pourra s'agir de structure adaptée choisie pour les suivis (BE, associations, conservatoires...)
Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXX : Mesures d'accompagnement

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.</p>	<p>Fait à Propriano le 18 décembre 2018</p> <p>SARL CORSE PREFA ZI Tralavettu - BP 13 - 20110 Propriano Tél. 04.95.76.39.47 / Fax 04.95.74.01.35 SIRET 485 281 829 00026</p> <p>LEANDRI ROCH le Président Signature, Nom, Fonction</p>
---	--



DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT*
 LA DESTRUCTION*
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : SAS CORSE PREFA Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Roch LEANDRI, Dirigeant Adresse : ZI Travalettu BP 13 Commune : PROPRIANO Code postal : 21100 Nature des activités : Carrière Qualification : Le bureau d'études Biotope a assisté le maître d'ouvrage dans la réalisation de ce dossier de dérogation. Il est spécialisé dans l'expertise et la gestion des milieux naturels.

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom commun <i>Nom scientifique</i>	Quantité	Description (1)
AMPHIBIENS		
Discoglosse sarde <i>Discoglossus sardus</i>	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage (capacités de fuite limitée) Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
Grenouille de Berger <i>Pelophylax bergeri</i>	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage (capacités de fuite limitée) Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
REPTILES		
Lézard tyrrhénien <i>Podarcis tiliguerta</i>	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)



Phyllodactyle d'Europe <i>Euleptes europaea</i>	Non quantifiable (2 individus observés dans la zone impactée, mais espèce fissuricole difficile à observer)	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage (pas de capacités de fuite) Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
Tortue d'Hermann <i>Testudo hermanni</i>	Quelques individus	Déplacement (avant défrichement/décapage) des individus (potentiellement présent sur l'emprise du projet) hors de la zone impactée qui sera clôturée hermétiquement Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
CHIROPTERES		
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Perturbation non significative pour les populations concernées	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>		
Pipistrelle soprane (pygmée) <i>Pipistrellus pygmaeus</i>		
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>		
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>		
Grand rhinolophe		

<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
Oreillard gris		
<i>Plecotus austriacus</i>		
Molosse de Cestoni		
<i>Tadarida teniotis</i>		
OISEAUX		
Bruant zizi	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Emberiza cirlus</i>		
Chardonneret élégant	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Carduelis carduelis</i>		
Coucou gris	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Cuculus canorus</i>		
Épervier d'Europe	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Accipiter nisus</i>		
Fauvette à tête noire	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Sylvia atricapilla</i>		
Fauvette mélanocéphale	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Sylvia melanocephala</i>		
Fauvette passerinette	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Sylvia cantillans</i>		
Gobemouche gris	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Muscicapa striata</i>		
Hirondelle de rochers	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux	Risque de destruction d'individus en phase de défrichement/décapage
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>		

	populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
Mésange bleue	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Parus caeruleus</i>		
Mésange charbonnière	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Parus major</i>		
Petit-duc scops	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Otus scops</i>		
Pic épeiche	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Dendrocopos major</i>		
Pinson des arbres	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Fringilla coelebs</i>		
Roitelet à triple bandeau	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Regulus ignicapilla</i>		
Rougegorge familier	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce durant la phase de défrichage/décapage
<i>Erithacus rubecula</i>		
Serin cini	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Serinus serinus</i>		
Troglodyte mignon	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Troglodytes troglodytes</i>		
Verdier d'Europe	Perturbation non significative pour les populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
<i>Carduelis chloris</i>		
Monticole bleu	Non quantifiable, mais nombre d'individus détruit non significatif par rapport aux	Risque de destruction d'individus
<i>Monticola solitarius</i>		

	populations concernées (intervention hors période de reproduction)	Risque de perturbation de l'espèce (phases travaux et exploitation)
INSECTES		
Porte-queue de Corse	Non quantifiable, mais nombre de chrysalide détruit non significatif par rapport aux populations concernées	Risque de destruction de chrysalides en phase de défrichage/décapage
<i>Papilio hospiton</i>		

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPERATION *		
Protection de la faune ou de la flore	Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats	Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population	Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique	Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique	Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	Autres	
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :		
Voir Partie 1 du dossier de dérogation : Description et justification du projet		

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS et les techniques DE L'OPERATION * (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)	
D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *	
Capture définitive	Préciser la destination des animaux capturés :
<input checked="" type="checkbox"/> Capture temporaire : Pour la Tortue d'Hermann	<input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :	
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :	
<input checked="" type="checkbox"/> Capture manuelle	Capture au filet
Capture avec époussette	Pièges
Préciser : les individus de Tortue d'Hermann éventuellement présents dans la zone de chantier (au préalable clôturée) seront évacués avant le commencement des travaux à l'extérieur de l'emprise du projet de l'autre côté de la clôture.	
Autres moyens de capture	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser :



Modalités de marquage des animaux (description et justification)
 Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser

Destruction des œufs Préciser : **Risque de destruction de chrysalides de Porte-queue de Corse**

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : **Risque de destruction directe d'individus d'amphibiens, reptiles, et oiseaux par écrasement et/ou collision avec engin de chantier ou lors des tirs de mines.**

Cf. dossier de demande de dérogation, partie 5, chapitre XX : Réévaluation des impacts après mesures.

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser : **émissions sonores prévisibles liées à l'utilisation d'engins motorisés et aux tirs de mines, lors des phases chantier et exploitation**

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale **Non définie**.....

Formation continue en biologie animale **Non définie**.....

Autre formation **Non définie**.....

cf. Voir Partie 3, chapitre IX du dossier de dérogation : équipe et formation des intervenants Biotope.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : **de 2019 à 2049 (travaux et exploitation de la carrière sur 30 ans)**
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION



Régions administratives : Corse.....

Départements : Corse-du-Sud.....

Cantons : Sartonais-Valinco.....

Communes : Fozzano, Sainte-Lucie-de-Tallano

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Cf. dossier de demande de dérogation, partie 3, Chapitre XIX.3 : Mesures de réduction

Cf. dossier de demande de dérogation, partie 7, Chapitre XXIX : Mesures compensatoires

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.</p>	<p>Fait à Propriano le 18 décembre 2018</p> <p>Signature, Nom, Fonction LEANDRI Roch le Président</p> <p>SARL CORSE PREFA ZI Tralavettu - BP 13 - 20110 Propriano Tél. 04.95.75.39.47 - Fax 04.95.74.01.35 SIRET 435281829 00026</p>
---	--

